

78

Yvelines

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

40 ANS
LOI SUR
L'ARCHI-
TECTURE
1977 **2017**

EDITO DU PRÉSIDENT

J'ai grand plaisir à vous présenter l'activité de l'équipe du CAUE que je préside maintenant depuis trois ans. Ce document est complété par le « Journal de l'année » abondamment illustré d'actions menées avec vous, collectivités et partenaires yvelinois.

En 2017, les CAUE ont fêté les 40 ans de la Loi sur l'architecture qui les a créés. Avec 93 CAUE, notre réseau est le seul à assurer une couverture nationale de conseil et de sensibilisation sur la qualité de l'architecture et plus largement du cadre de vie.

Construire est un acte délicat qui nécessite des interventions sur mesure, adaptées au contexte et à un moment précis mais dans une perspective temporelle plus lointaine. Le CAUE n'apporte pas de solutions toutes faites, il réinterroge pour trouver la bonne démarche et les acteurs indispensables au projet dans le souci de l'intérêt général. N'oublions pas que les études préalables sont très souvent sources d'économies globales, tant d'espace que de construction.

Notre difficulté à nous élus, souvent maîtres d'ouvrage occasionnels est de faire des choix judicieux alors même que l'organisation est de plus en plus fragmentée, les normes toujours plus nombreuses, les citoyens frileux et les décisions souvent irréversibles.

Aussi afin d'être mieux identifié dans un cadre institutionnel en grand mouvement, j'ai souhaité dès mon arrivée à cette présidence que le CAUE valorise son savoir-faire grâce à des actions tournées vers les élus et les collectivités.

Cette année, lors de 4 grands Rendez-vous vous avez pu visiter et revenir sur la démarche d'élaboration d'opérations de grande qualité accompagnées par le CAUE à Saint-Illiers la Ville, Poigny-la-Forêt et Rambouillet, et prendre connaissance du projet Palimpsestes à Mantes-la-Jolie. Deux moments juridiques vous ont permis aussi d'approfondir des procédures et processus avec nos partenaires, la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques et la Direction départementale des territoires des Yvelines, toujours très précieux.

Vous avez largement sollicité l'expertise pointue des professionnels de l'équipe, architectes et paysagistes, à l'occasion des jurys de concours ou consultations de maîtrise d'œuvre ou pour l'accompagnement de vos projets de constructions ou d'espaces publics, pour la valorisation de votre patrimoine, ainsi que dans les commissions préfectorales sur le commerce, la nature, les paysages et les sites.

La découverte de la biodiversité avec un écologue dans des communes de Versailles Grand Parc et l'accompagnement de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines dans leur PLU intercommunal confortent notre positionnement auprès des intercommunalités du département.

Je n'oublie pas les particuliers qui trouvent toujours auprès des architectes conseillers une aide très efficace pour leur projet et les promoteurs, maires et associations qui nous sollicitent face à la construction massive de logements, pour faire sauter des verrous d'incompréhension et sensibiliser les habitants.

Le CAUE est aussi un centre de ressource essentiel mettant à la disposition de tous de très précieux outils produits au plan national et avec les autres CAUE d'Ile-de France. C'est un lieu de réflexions transversales, de mutualisation des pratiques avec les différents partenaires et de sensibilisation du grand public, mission indispensable pour éclairer les citoyens sur l'espace construit à une époque de grand repli du soi.

Je vous encourage donc à faire appel à notre équipe aux compétences reconnues et appréciées dans le département qui est à votre disposition pour vous accompagner dans vos réflexions le plus en amont possible et sur tous les sujets du cadre de vie.

Nous avons besoin d'agitateurs d'idées, indépendants, exigeants, parfois même dérangement à une époque de raréfaction des ressources naturelles et pécuniaires.

Soyez assurés de leur écoute et de leur disponibilité.

Philippe BENASSAYA
Conseiller départemental des Yvelines
Maire de Bois d'Arcy
Vice-Président de Versailles Grand parc

Le CAUE propose une connaissance actualisée du territoire départemental qu'il met au service des projets de transformation, d'aménagement ou de construction.

CONNAÎTRE
19 % DU TEMPS DE L'ÉQUIPE

CONNAÎTRE

... LA BIODIVERSITÉ

- Les CAUE d'Ile-de-France ont répondu à un AMI (appel à manifestation d'intérêt) lancé par la FNCAUE, le ministère de la transition écologique et solidaire et l'association des Régions de France : **Trame verte et bleue, de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale.**

Les CAUE 78, 91, 94 et 95 se sont engagés chacun avec une intercommunalité à organiser des visites de terrain et une restitution commune.

Pour les Yvelines avec **Versailles Grand Parc**, les visites ont eu lieu avec l'écologue Philippe LEVEQUE, en mai aux **Loges-en-Josas** et **Bailly**.

Les restitutions sont en cours et seront visibles sur le site internet.

- Suite à la publication en 2016 de la brochure « **A vos mares ! Prendre en compte les mares dans les projets d'aménagement communaux** », des visites pédagogiques ont été organisées en 2017 dans tous les départements avec la Société nationale de protection de la nature (SNPN) et les CAUE d'Ile-de-France.

Pour les Yvelines à **Mittainville**, **La Hauteville** et **Boinville-le Gaillard**.

CONNAÎTRE

... LE LOGEMENT EN ILE-DE-FRANCE

Piloté par les CAUE d'Ile-de-France avec l'appui de la DRAC IdF depuis 2005, **l'observatoire de la qualité du logement en Ile-de-France** permet de valoriser des opérations franciliennes par des visites et des analyses détaillées, d'organiser des séminaires et de proposer des cahiers thématiques.

- Deux **séminaires**, les 12 octobre et 1^{er} décembre sur la « Vente en état futur d'achèvement » et sur « Les chartes de promotion » ont réuni chacun 60 personnalités, élus, promoteurs, bailleurs, architectes pour échanger sur ces sujets d'actualité.

- Cinq nouvelles **opérations sont analysées** en 2017.

Dans les Yvelines, le choix s'est porté sur une opération en milieu rural aux **Loges-en-Josas** (10 maisons de ville en accession libre avec 2 logements sociaux) qui a fait l'objet d'une visite avec l'architecte en décembre. L'analyse est en cours.

- Le CAUE animait un atelier sur le thème de la VEFA aux **Universités des mairies** organisées par l'UMY (Union des maires des Yvelines) à **Port-Marly** le 11 octobre.

CONNAÎTRE

... L'ESPACE DOCUMENTAIRE DU CAUE OUVERT AU PUBLIC

Il accueille collectivités, étudiants, professionnels et particuliers qui souhaitent consulter un fonds axé sur les Yvelines, l'architecture, l'aménagement et l'urbanisme.

- Très régulièrement actualisé, le **site Internet** permet de situer les actions en cours, d'accéder aux **informations thématiques yvelinoises** et de retrouver l'ensemble des **interventions du CAUE** (billets, documents techniques, vidéos...).

- Un « Scoop It », **panorama de la presse locale et régionale**, est accessible depuis le site du CAUE.

- RES'AUE, le **portail documentaire**, offre une vitrine régionale des fonds documentaires des CAUE d'Ile-de-France. Vous y trouverez de nombreuses références en architecture, aménagement, urbanisme, environnement et paysage, ainsi que des dossiers thématiques.

- **L'observatoire des CAUE** présente des constructions et des espaces publics repérés par les CAUE pour leur grande qualité dans toute la France, 84 pour les Yvelines.

- Suivez l'actualité du CAUE sur **twitter** et **facebook** !

5500 consultations mensuelles du site en moyenne.

763 abonnés sur twitter

Témoignages

« Encore merci pour tous ces renseignements qui vont m'aider non seulement à construire mon dossier professionnel mais aussi dans ma fonction d'adjointe à l'urbanisme »

« Merci pour cet exemple et votre implication dans notre recherche ! »

« Bien reçu, merci beaucoup pour votre réactivité »

Au particulier, à la commune, comme à l'intercommunalité qui le sollicite, le CAUE apporte un conseil contextualisé, sur mesure et/ou sur la durée.

CONSEILLER - ACCOMPAGNER

31 % DU TEMPS DE L'ÉQUIPE

CONSEILLER

... LES PARTICULIERS

Les architectes du CAUE reçoivent les particuliers sur rendez-vous pour un conseil personnalisé dans les locaux du CAUE. Des conseils sont aussi donnés par téléphone et par courriels dans le cas de recherches de documents adaptés.

Les copropriétés horizontales sollicitent des conseils sur l'application ou l'évolution de leur règlement ; les copropriétés verticales sur l'image architecturale en cas d'isolation par l'extérieure par exemple.

270 consultations.

Les associations, bailleurs et promoteurs sont reçus pour des conseils spécifiques notamment en cas de recours.

Le 10 novembre, au Salon de la rénovation énergétique organisé par l'ALEC SQY à la ferme du Manet, le CAUE recevait 15 particuliers et copropriétés et proposait une conférence « Architecture et rénovation énergétique ».

CONSEILLER

... LES COMMUNES POUR DES CONSEILS SIMPLES

Par exemple, évaluer l'impact d'un bâtiment sur le quartier au stade du permis de construire, discuter avec un architecte et son promoteur d'un projet de logements collectifs en amont, valoriser un terrain en friche, s'interroger sur la préservation ou la démolition d'un bâtiment patrimonial, conseiller sur la procédure de marché publique adéquate...

Beynes, La Celle-Saint-Cloud, Fontenay-le-Fleury, Juziers, Le Mesnil Saint-Denis, Les Mesnuls, Montainville, Paray-Douville, Montesson, Plaisir, Rocquencourt, Saint-Rémy-les-Chevreuse, Trappes, La Verrière.

CONSEILLER

... EN APPORTANT UNE EXPERTISE

- à la **Commission départementale d'aménagement commercial** (CDAC) et à la **Commission départementale de la nature et des sites** (CNDPS), organisées par la Préfecture des Yvelines
- au **Conseil national des villes d'art et d'histoire**, du ministère de la culture,
- au **Conseil régional des jardins remarquables** de la DRAC Ile-de-France,
- lors de l'appel à projet « **100 quartiers innovants et écologiques** » pour la Région Ile-de-France
- au Conseil départemental des Yvelines pour le concours des **Villes et villages fleuris**.

CONSEILLER

... LORS DES JURYS DE CONCOURS ET CONSULTATIONS

Relecture et conseil sur le programme architectural et le règlement de la consultation, participation à la commission technique et au jury.

Les communes d'**Andrézy** pour l'extension et mise aux normes d'un équipement scolaire, **La Celle-Saint-Cloud** pour la création d'un centre de loisirs dans une école existante, **Fontenay-le-Fleury** pour la création d'un lieu pour les jeunes en réhabilitation d'une école existante, **Les Mureaux** pour la construction du pôle scolaire Léo Lagrange, **Marly-le-Roi** pour la consultation bailleur-architecte pour la construction d'une résidence intergénérationnelle de 60 logements (30 seniors et 30 familiaux), d'un pôle médical de 10 bureaux et 2 micro-crèches privées de 10 berceaux chacune, **Noisy-le-Roi** pour la construction d'un pôle petite enfance, **Saint-Arnoult-en-Yvelines** pour la construction de la maison des jeunes, de la culture et des sports, **Saint-Cyr-l'Ecole** pour la construction d'une maison des associations, **Saint-Lambert-des-Bois** pour la réhabilitation et l'extension de l'école du village, **Versailles** pour l'extension de l'école maternelle Les Lutins.

Les bailleurs sociaux Immobilière 3F, à **Bois d'Arcy** pour la création de 30 logements collectifs dans la ZAC de la Croix Bonnet et à **La Celle-Saint-Cloud** pour la construction de 78 logements collectifs dans le quartier Beauregard et Toit et Joie, pour un marché conception réalisation au **Perray-en-Yvelines** de 2 ensembles immobiliers.

Le Conseil départemental des Yvelines pour la construction de la Maison du Territoire des Boucles de la Seine à **Sartrouville**.

L'établissement public d'aménagement Paris Saclay pour le dialogue compétitif de maîtrise d'œuvre urbaine du secteur Saint-Quentin Est à **Guyancourt**.

La fondation des Diaconesses de Reuil pour l'extension et la réhabilitation de la Maison Claire Demeure en hôpital de soins de suite à **Versailles**.

ACCOMPAGNER

... LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS DE CONSTRUCTION ET D'ESPACES PUBLICS

Achères : suivi de la programmation de la rénovation du Sax, équipement de musiques actuelles.

Auffreville-Brasseuil : restructuration et extension de l'école, suivi du projet.

Breuil-Bois-Robert / Boinville-en-Mantois (SIVS) : transformation et extension de l'école intercommunale.

Cernay-la-Ville : conseil pour la réalisation d'ateliers communaux.

Hermeray : réflexion préalable à la construction d'une salle polyvalente.

Orgerus : conseils sur la transformation des équipements et sur les espaces publics.

Poigny-la-Forêt : conseils pour la création d'un pôle de vie et des logements ainsi que la restructuration d'un bâtiment d'activité en mairie.

Poissy : permanence de conseils aux particuliers avec le service instructeur.

La Queue-lez-Yvelines : conseils sur la revitalisation du centre bourg et la restructuration des espaces publics.

Saint-Illiers-la-Ville : fin du conseil sur la revitalisation du centre village.

Saint-Lambert-des-Bois : conseils sur la transformation et l'extension de l'école intercommunale ; aide au choix des maîtres d'œuvre en MAPA avec remise de prestations.

ACCOMPAGNER

... LES COMMUNES DANS LA SENSIBILISATION DES HABITANTS

Viroflay : élaboration d'un guide pratique « Déclaration de travaux et permis de construire ».

ACCOMPAGNER

... LES COLLECTIVITÉS DANS L'ÉLABORATION DE LEURS DOCUMENTS D'URBANISME

Suivi du PLU pour le groupement de 5 communes : **Adainville**, **Allainville-aux-Bois**, **Boinville-le-Gaillard**, **Orsonville**, **Sainte-Mesme** et de la commune d'**Orphin**.

Conseil sur l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : **Morainvilliers** et **Raizeux**

Conseil sur le patrimoine à protéger dans le cadre du PLU : **Bois d'Arcy** et **Saulx-Marchais**

Dans le cadre du volet patrimonial du PLU intercommunal de la **Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise** (73 communes) : transmission de la connaissance du CAUE (diagnostic architectural, urbain et paysager de la Seine aval, architecture du XX^{ème} siècle), élaboration d'une stratégie intégrée avec tous les partenaires du patrimoine afin de fabriquer une culture commune, organisation de travaux d'étudiants avec l'École nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée (patrimoine de la modernité et urbanisme réglementaire), formation des instructeurs de permis de construire.

ACCOMPAGNER

... SUR DES PROJETS À FORTS ENJEUX

- A la demande d'Haropa Ports de Paris, le CAUE a animé avec le CAUE 95 et le SMSO la concertation sur les sujets dits connexes (déplacements, loisirs, paysage, patrimoine, environnement) au **port Seine métropole ouest** (PSMO), futur port d'Achères, en 2016.

Le CAUE était associé en 2017 à la concertation sur la charte architecturale et paysagère du futur port.

Le CAUE propose des actions de sensibilisation, de formation, et des apports méthodologiques visant la création d'une culture commune.

ECHANGER - SENSIBILISER - FORMER
14 % DU TEMPS DE L'ÉQUIPE

ECHANGER

... AVEC LES ÉLUS

- **Quatre Grands Rendez-vous** sur la transformation du territoire ont donné lieu à des visites commentées et des débats accompagnés par les partenaires des projets :
 - 21 mars à **Saint-Illiers-la-Ville** : revitalisation d'un centre bourg.
 - 1^{er} juin à la Lanterne de **Rambouillet** / AG et table ronde anniversaire de la loi sur l'architecture de 1977 « L'architecture expression de la culture et vecteur d'intérêt public ».
 - 26 septembre à **Poigny-la-Forêt** : programme ordinaire et architecture remarquable.
 - 21 décembre à **Mantes-la-Jolie** : le Palimpseste, un outil pour fabriquer ensemble.
- 235 participants

- **Deux Moments juridiques** proposés gratuitement aux adhérents, avec théorie et ateliers pratiques collectifs.
- 4 juillet : « **Qualité architecturale, urbaine et paysagère des constructions publiques. Comment bien choisir sa maîtrise d'œuvre ?** », organisé en partenariat avec l'UMY et la MIQCP (mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques).
- 9 novembre : « **Modernisation du Plan local d'urbanisme. Comment aborder le nouveau règlement ?** », organisé en partenariat avec la DDT 78 et le Ministère de l'écologie.

90 participants : élus, techniciens de collectivités, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, commissaires enquêteurs, associations.

- Journée **Atlas des paysages des Yvelines**, montée en partenariat avec la DDT 78 et le Conseil départemental : conférences le matin et visite, regard sur les paysages du Mantois, l'après-midi. 80 participants

- **Soirée-débat PLU** : les participants bénéficient des apports méthodologiques du CAUE, d'un témoignage et de temps de discussion : « **Comment monter de petites opérations de logements de qualité dans les communes rurales ?** » avec Jean-Pierre Zannier, maire de **Raizeux**, le 18 mai, à **Saulx-Marchais**. 15 participants

Et aussi...

- Participation à deux tables rondes aux **Universités des mairies des Yvelines** organisées par l'UMY, le 11 octobre, sur la « VEFA » et la « Mutualisation dans les équipements publics » avec la ville des Mureaux. 65 participants.
- En novembre, **table ronde sur la ruralité** à la demande du CAUE 64 avec projection du film « Caract'Terres » des CAUE 78 et 77. 80 participants
- En juin, table ronde sur le **conseil architectural** à l'ENSA Paris la Villette pour les étudiants en HMO.
- A la demande du Conseil départemental, accueil d'une **délégation chinoise** et présentation « Urbanisme et développement durable ». 20 participants

SENSIBILISER

... SUR DES THÉMATIQUES

- **Commerce** : initiées par le CAUE, réunions animées par la DDT 78 permettant à tous les acteurs concernés, dont les membres experts de la CDAC, d'échanger et de se forger une culture commune.
- **PLU 78** : réunion par le CAUE des acteurs départementaux afin de croiser les pratiques et enrichir les documents d'urbanisme notamment sur le nouveau règlement du PLU (DDT, les 2 PNR, Ingenier'Y, les techniciens des intercommunalités...).
- Atelier **Urba national** : animé par le CAUE 78, cet atelier produit de la connaissance sur le sujet à destination des CAUE et de leurs publics. Il publie des plaquettes pédagogiques.
- La **CYTé, Communauté Yvelinoise de Transition Énergétique**, est chargée par le Préfet de Région d'accompagner les collectivités et de faciliter la réalisation de leur plan climat air énergie territorial (PCAET), avec la DDT 78, la DRIEE, le CAUE, l'ADEME, l'ARENE et le conseil départemental : journée sur les énergies renouvelables en juin à **La Boissière-Ecole** et deuxième rencontre en décembre, réunissant les intercommunalités rurales.

SENSIBILISER

... LES HABITANTS ET LES PROFESSIONNELS

- Lors des **Journées nationales de l'architecture**, le 16 octobre, les CAUE d'Ile-de-France ont organisé 20 voyages d'architecture en car au départ de l'Ecole spéciale d'architecture à Paris, rayonnant dans toute l'IdF, avec le soutien de la DRAC.
- Leçon 6 : « les villas modernes, Alvar Aalto en France », avec la visite de la maison Carré à **Bazoches-sur-Guyonne**
- Leçon 7 : « Le Corbusier, la Villa Savoye, un manifeste grandeur nature », vers visites à **Boulogne** et **Poissy**.
- En Ile-de-France, 680 participants.
- Chaque Voyage d'architecture a fait l'objet d'une capture son, à écouter sur Thémarchi.fr

- Ekopolis et les CAUE d'Ile-de-France sont partenaires dans le **projet BDF** (Bâtiment durable francilien) pour encourager les professionnels à améliorer leurs pratiques. Des rencontres ont eu lieu dans tous les départements en 2017 pour faire connaître la démarche, au CAUE 78 en décembre.

Et aussi...

- Le **concours Maison économe** organisé par les espaces de l'énergie Energies solidaires et l'ALEC SQY associe le CAUE pour primer tous les ans des particuliers construisant ou réhabilitant pour eux-mêmes un habitat associant démarches architecturale et énergétique intéressantes.
- Lors des **Journées européennes du patrimoine**, visite de la ville et de la médiathèque de **Viroflay** : 30 participants
- Le CAUE participait en janvier à l'**assemblée générale du CADEB**, association de la boucle de Montesson adhérente au CAUE.

Par la création d'outils innovants, par des actions de communication, le CAUE nourrit les projets en amont de leur conception.

FABRIQUER
16 % DU TEMPS DE L'ÉQUIPE

SENSIBILISER

... LE JEUNE PUBLIC, ACTEUR DE DEMAIN

Depuis sa création, le CAUE propose aux enseignants des ateliers d'apprentissages fondamentaux pour se repérer dans l'espace, dans le temps et aiguïser le regard sur l'espace quotidien des élèves.

Construire pour se construire, poursuite pour la troisième année de l'atelier avec les enfants présentant des troubles de la sphère autistique de l'unité d'enseignement Ulysse, hôpital Charcot de Saint-Cyr l'Ecole.

Les Enfants du Patrimoine : depuis 2003, cette manifestation soutenue par la DRAC IdF offre la possibilité à tous les élèves franciliens d'explorer la diversité et les richesses culturelles de leur région. À l'occasion d'une journée exceptionnelle, organisée la veille des journées européennes du Patrimoine, les CAUE d'Ile-de-France et de nombreux partenaires se mobilisent pour leur faire bénéficier d'un programme de visites adaptées et gratuites.

En 2017, dans les Yvelines, le CAUE a organisé les visites de 2 collèges, Auguste Renoir à **Chatou** et Montaigne à **Conflans-Sainte-Honorine** avec les architectes maître d'œuvre et en coordination avec le Conseil départemental : 10 classes soit **332** élèves.

23 partenaires ont proposé des visites accueillant **1304** élèves.

En Ile-de-France, participation globale de **18 918** élèves sur 344 sites et avec 230 partenaires.

FORMER

... LES ENSEIGNANTS

- Stage de 3 jours « **Architecture, urbanisme et développement durable** », 20 enseignants de toutes disciplines de collèges et lycées, 5, 7 et 8 avril. Visites, ateliers et cours théoriques.

FORMER

... LES PROFESSIONNELS ET PERSONNELS DE COLLECTIVITÉS

- « **Architecture de la ville, l'existant** » à destination des services urbanisme et des instructeurs, 5 jours en avril, mai et juin, 17 stagiaires. Cours théoriques, visites et analyses de permis de construire.

- « **Voir et comprendre l'architecture** » pour tout public non architecte, organisé pour la cinquième fois avec le CAUE 75, 15 stagiaires, 6 jours en octobre. Visites, ateliers et cours théoriques.

- « **Nature en ville** », 8 journées réparties sur toute l'année.

Soit **271** journées de formation stagiaires cumulées

FABRIQUER

... LE PALIMPSESTE, UN OUTIL POUR FABRIQUER ENSEMBLE

En 2017, suite au diagnostic architectural, urbain et paysager, la ville de **Mantes-la-Jolie** a fait l'objet d'un inventaire complet mené par la Région.

Le film « **les Fantômes de Mantes** » est un documentaire/fiction expérimental - confié aux réalisateurs Florent Tillon et Hélène Magne - initié par le CAUE et subventionné par la DRAC IdF et la Région IdF en relation avec la ville de **Mantes-la-Jolie**. Il s'imprègne de l'arpentage du diagnostic et restitue Mantes et son territoire.

La DRAC s'est intéressée au film pour sa co-construction avec le projet scientifique (le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de Mantes-la-Jolie et plus largement de la Seine aval, l'inventaire de la ville de Mantes-la-Jolie), un projet culturel avec les structures culturelles et les lieux d'enseignement du territoire (le Chaplin, le C12, le musée de l'Hôtel Dieu, le château éphémère, Cirqu'en liberté, les écoles primaires, collèges, lycées,...). Il fait se rencontrer les arpenteurs, les penseurs, les acteurs, les habitants et les fantômes du territoire.

En 2017, **23** productions ont été programmées dans le cadre du projet Palimpsestes qui trouvera son épanouissement en 2018. Le Grand Rendez-vous du CAUE de décembre 2017 a initié cette année de clôture du projet 2015/2018.

FABRIQUER

... DES OUTILS POUR TOUS LES PUBLICS

Nouvelle plateforme régionale réunissant en 2018 les 8 sites des CAUE d'Ile de France est en cours d'élaboration : la restructuration du site actuel est en cours.

Les 4 nouvelles Lettres du CAUE

N°18 : Le CAUE en 2017/2018, juin 2017.

N°19 : Lecture d'une mare, juillet 2017

N°20 : PLU – PLUi, nouveau règlement, septembre 2017

N°21 : Cartes postales, impressions du territoire, décembre 2017

Recueil des 10 dernières Lettres publiées entre 2014 et 2017.

Voyages d'architecture

Les 20 visites des Journées nationales de l'architecture 2017 des CAUE d'Ile-de-France ont fait l'objet d'enregistrements sonores par Tema.archi, financement DRAC IdF.

• Episode 6 - La villa CARRÉ à Bazoches-sur-Guyonne (78).

• Episode 7 - LE CORBUSIER, la Villa SAVOYE, un manifeste grandeur nature (78).

A retrouver sur le site du CAUE et des CAUE d'Ile-de-France.

BUDGET 2017

... RECETTES 2017

Le CAUE est financé à 87 % par la taxe d'aménagement et à 13 % par les adhésions et des participations des collectivités ou partenaires, et les adhésions. Soit pour 2017 : 911 007 €.

La taxe pour le financement du CAUE

Son taux, voté à 0,2 par le Conseil général à la création du CAUE en 1979, a été augmenté à 0,3 par l'assemblée départementale le 26 mars 2010, afin de permettre un développement des actions.

Au 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement (TA) a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme. Sa part départementale a été votée par le Conseil départemental en novembre 2011 au taux de 1,3, dont 0,3 pour financer les activités du CAUE.

En 2014, le rendement de la taxe pour le CAUE a été de 865 569 €, inférieur à 2013 (891 796 €) et bien moindre qu'en 2012 (1 346 318 €). De nombreuses réunions ont été nécessaires au niveau national, régional et départemental pour comprendre les blocages dus à la mise en place de la nouvelle taxe et du logiciel chorus par le ministère de l'Ecologie. L'année 2015 a rattrapé les deux années précédentes puisque le CAUE a perçu 1 738 395 €.

Pour l'année 2016, le Conseil départemental a affecté une somme forfaitaire de 800 000 € au CAUE. Le 16 décembre 2016, l'assemblée départementale a voté un taux à 0,13 se mettant en conformité avec la demande du Préfet des Yvelines. Soit un taux bien inférieur aux années précédentes, représentant une rentrée de 800 000 €.

Le Conseil départemental a voté en commission permanente le 24 mars 2017 un taux à nouveau à 0,13 pour 2017 sur la base d'une dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 800 000 €.

Le Président et le Conseil d'administration avaient pourtant fait valoir auprès des élus et des services du Conseil départemental l'intérêt de conserver une taxe à hauteur au moins de 0,18 afin de conserver les missions et le personnel du CAUE.

Les adhésions

Véritable soutien aux actions que mène le CAUE, l'adhésion est obligatoire dès lors qu'une convention impliquant une participation financière est passée ou pour une participation aux jurys de concours. Le produit s'élève en 2017 à 38 283 €.

Les conventions

Des conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE et les collectivités ou tout autre partenaire. Elles sont réalisées en coordination avec ces structures et couvrent une partie des frais engagés. Ce mode d'indemnisation permet de répondre aux demandes multiples qui sont faites. 67 000 € ont été perçus à ce titre en 2017.

Les subventions

L'Inspection académique de Versailles aide financièrement les actions pédagogiques pour 1560 € en 2017.

Les actions spécifiques

Des actions particulières ainsi que les formations sont autofinancées : le projet Palimpsestes mené à Mantes-la-Jolie est financé sur 4 ans (2015/2018) par la DRAC Ile-de-France pour 200 000 € répartis entre la coordination du CAUE, le film et les actions des partenaires culturels locaux. En 2017, les actions spécifiques sont bénéficiaires pour 10 502 €.

... CHARGES 2017

Les salaires sont la charge principale : 75%. Les 25 % restants étant répartis entre impôts et taxes, services extérieurs et communication. Soit pour 2017 : 1 205 403 €.

L'équipe

L'équipe est composée de **12 professionnels**, soit 10 équivalents temps plein, tous salariés en CDI.

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice, architecte et urbaniste
Annick MARTINAT, assistante de direction

Cécile VAROQUIER, documentaliste, animatrice site et réseaux sociaux

François ADAM, paysagiste et vidéaste

Pascale d'ANFRAY-LEGENDRE, architecte, urbaniste

Christelle BERGER, architecte

Hélène BOUISSON, architecte

Annie BOYER, architecte

Pascale CZOBOR, chargée de mission développement durable

Anne DEMERLÉ-GOT, architecte, journaliste

Bruce PLANCKE, architecte

Didier RENARD, architecte

Deux vacataires ont complété cette équipe, en urbanisme et en sensibilisation du jeune public : Laure GALIMARD, architecte, et Charlotte DESTOMBES, urbaniste.

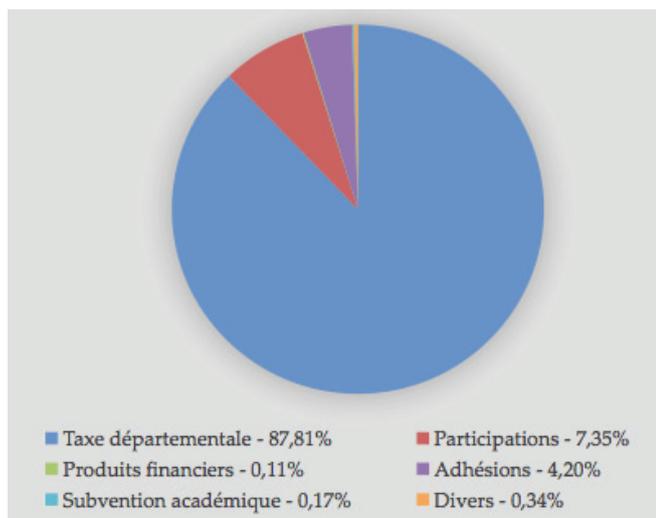
Le CAUE a aussi vocation à accueillir des étudiants **stagiaires** pour les mettre en situation : Emilie BRAIRE de l'université de Nanterre, 6 mois sur l'action AMI trame verte et bleue, Lina BEN KHELIFA et Gabriela KAMENSKA, étudiantes en architecture de l'ENSA Versailles pour l'action pédagogique Ulysse.

Le Conseil d'administration du CAUE s'est réuni quatre fois en 2017, le 9 février, 9 mai, 17 octobre et 20 décembre, et les membres du Bureau les 31 janvier, 18 avril, 10 octobre.

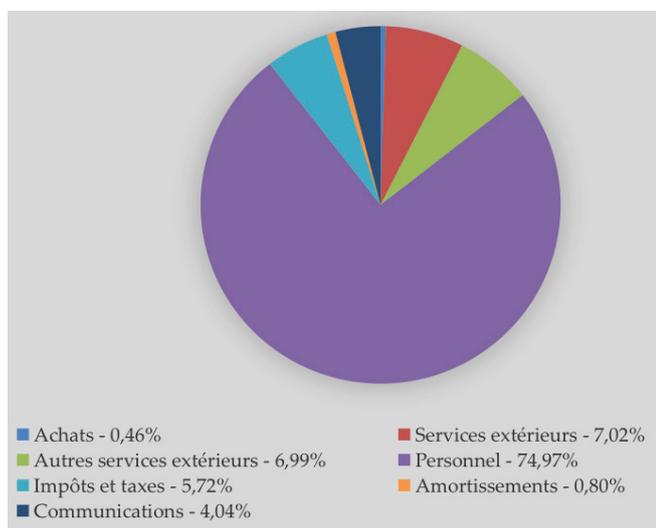
Lors du Conseil d'administration du 9 mai 2017, l'ensemble du personnel a tenu à informer les administrateurs de sa très grande inquiétude : la baisse très importante de budget conduira au licenciement de 30 à 50 % de l'équipe salariée en 2018. Et dans ces conditions, le projet 2017/2019 validé à l'AG 2017 à Rambouillet devra être totalement revu.

Lors de l'Assemblée générale 2017 à Rambouillet, plusieurs maires ont rappelé leur intérêt pour les missions du CAUE et ont décidé d'écrire à leurs conseillers départementaux pour demander leur soutien au vote du taux de la Taxe d'aménagement pour le CAUE à 0,18 pour 2018.

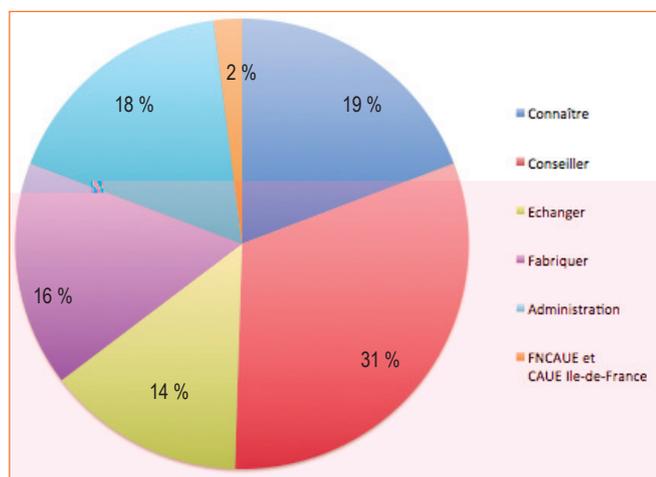
Pour des recettes de 991 995 €, les charges s'élèvent à 1 205 403 €. Le résultat négatif de 213 408 € conduit à réduire le fonds de roulement à 585 701 € au 31/12/2017.



Produits (hors actions spécifiques) 915 272 €



Charges (hors actions spécifiques) 1 232 690 €



Répartition du temps par mission

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAUE

Association créée en 1980, la FNCAUE regroupe les CAUE représentés par leurs présidents.

La directrice du CAUE 78 représente l'Ile-de-France à la Conférence technique permanente qui rassemble tous les 2 mois les directeurs élus par les CAUE de leur région. Elle a été élue au Conseil d'administration en 2016 et 2017.

LES CAUE D'ILE-DE-FRANCE

Les 8 CAUE d'Ile-de-France sont fédérés en association afin de mutualiser compétences, moyens et actions. L'ensemble compte une centaine de professionnels.

Trois conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés par an. Les directeurs se réunissent mensuellement pour coordonner collégalement les actions et les délégations dans les instances régionales. Une journée des personnels en juin a permis d'échanger sur les actions à l'échelle métropolitaine.

Les principales actions régionales, pour certaines soutenues par la DRAC Ile-de-France, sont :

- l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement,
- les Enfants du patrimoine,
- les Journées nationales de l'Architecture
- l'outil documentaire RES'AUE,
- les formations,
- le fichier de contacts mutualisé.

BUDGET 2018**... RECETTES 2018****La taxe pour le financement du CAUE**

Le Conseil départemental a reconduit le taux de la taxe à 0,13 pour 2018 sur la base d'une dotation garantie sur le produit de la taxe d'aménagement de 800 000 €.

Les cotisations

Le barème voté en assemblée générale 2017 pour 2018 augmente les participations des intercommunalités et resserre les catégories de communes. La cotisation des intercommunalités ne vaut pas adhésion des communes qui la composent.

TARIFS 2018**collectivités**

jusqu'à 2 000 habitants	200 Euros
2 000 à 10 000 habitants	500 Euros
10 000 à 20 000 habitants	1 000 Euros
> à 20 000 habitants	1 500 Euros

intercommunalités *

Intercommunalités < 30 000 hab	2 000 Euros
Intercommunalités > 30 000 hab	0,05 Euros/hab

associations et autres structures

Associations citoyennes	100 Euros
Organismes	500 Euros
Bailleurs	200 Euros
Structures scolaires	100 Euros
Etablissements Publics	1 500 Euros

individuels

Professionnel (statut libéral)	30 Euros
Particulier	30 Euros

... CHARGES 2018

Après 3 années de baisse très significative du budget, et une réduction très importante du fonds de roulement, le Conseil d'administration a été contraint à programmer plusieurs licenciements en 2018 et à revoir les missions en conséquence.

L'équipe en 2018

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice, architecte et urbaniste
 Annick MARTINAT, assistante de direction
 Cécile VAROQUIER, documentaliste
 François ADAM, paysagiste et vidéaste
 Pascale d'ANFRAY-LEGENDRE, architecte, urbaniste
 Hélène BOUISSON, architecte
 Annie BOYER, architecte
 Bruce PLANCKE, architecte
 Didier RENARD, architecte

Sont parties au cours du premier trimestre 2018 :

Christelle BERGER, architecte

Pascale CZOBOR, chargée de mission développement durable

Anne DEMERLÉ-GOT, architecte, journaliste

Qu'elles soient vivement remerciées pour le travail accompli tout au long de leur décennie d'activité au CAUE.

Leurs compétences et leur disponibilité manquent déjà et pèsent sur la charge de travail de l'ensemble de l'équipe.

Exit les locaux rue de Fontenay !

La nouvelle installation a représenté un coût important : 30 000 € en 2016. Le loyer et les charges s'élèvent à 45 000 € annuels pour 203 m² à usage exclusif et 122 m² à usage partagé avec les autres occupants.

Une convention d'occupation de mise à disposition des locaux du domaine privé du Conseil départemental a été signée le 19 juillet 2016 pour une durée d'un an reconductible tacitement 9 ans.

A peine une année après cette installation, par un courrier daté du 4 août 2017, le Conseil départemental vendant la parcelle, a dénoncé cette convention pour la fin février 2018.

Une nouvelle recherche de locaux est en cours.

Pour le budget 2018, les 30 000 € de travaux constituent une perte exceptionnelle car cette dotation doit être répartie sur 2 ans au lieu de 8 ans dans la comptabilité habituelle.

Les paysages et le patrimoine des Yvelines sont riches et diversifiés mais fragiles. C'est pourquoi les conseils aux collectivités et la sensibilisation des habitants, proposés par le CAUE, sont essentiels.

LE CAUE 78 PROPOSE :

- Une **connaissance fine du territoire**, actualisée sur le terrain depuis près de 40 ans.
- Les **compétences complémentaires d'une équipe** dont les actions visent à améliorer le cadre de vie des habitants.
- Un **rôle de conseil et de sensibilisation** que le CAUE est seul à exercer à l'échelle du département pour préserver les paysages et le patrimoine dans le respect de l'intérêt public.
- La **neutralité du conseil**, une particularité souvent évoquée par les élus, professionnels et habitants qui sollicitent le CAUE.

AXE 1

LA VALORISATION DES OPÉRATIONS ET DU PATRIMOINE YVELINOIS

Pour enrichir les projets, sensibiliser tous les publics, donner envie de faire.

- La poursuite des **Grands Rendez-vous** sur la transformation du territoire avec deux sites au lieu de quatre en 2018.
- La poursuite des collaborations avec les CAUE d'Ile-de-France
 - **Les Enfants du patrimoine**, le 14 septembre 2018
 - Les visites des **Journées nationales de l'architecture**, le 14 octobre
 - Les **formations pour techniciens territoriaux et enseignants**
 - L'**Observatoire de la qualité architecturale du logement** avec une contribution à la loi Elan et un colloque avec les chercheurs du laboratoire LAVUE
- La participation au palmarès des **Villes et Villages Fleuris** organisé par le Conseil départemental
- La poursuite des **Moments juridiques**
- La poursuite du projet **Palimpsestes** à **Mantes-la-Jolie** avec la sortie du film « les Fantômes de Mantès » et la production d'une exposition photographique sur le patrimoine, dans l'espace public, à l'occasion des Journées du patrimoine 2018, avec la ville de Mantès-la Jolie et le Service patrimoines et inventaire de la Région IdF.
- La mise en place d'une plateforme des **8 sites des CAUE**, opérationnelle au 3^{ème} trimestre 2018.

AXE 2

UNE OFFRE À DESTINATION DES INTERCOMMUNALITÉS

Pour croiser des compétences, réfléchir à plusieurs, enrichir les projets à la grande échelle.

- **des permanences de conseil** avec les services instructeurs, sensibilisés à cette occasion et des demi journées de **sensibilisation thématique** avec la **Communauté urbaine GPS&O** et la ville de **Poissy**.

UNE OFFRE SPÉCIFIQUE AUX ADHÉRENTS

- La participation d'un architecte ou d'un paysagiste aux jurys et consultations de maîtrise d'œuvre
- Des conseils simples, les partenariats sur la durée nécessitant une convention
- La gratuité aux « Moments juridiques » sur le droit de l'urbanisme ou de l'aménagement et les marchés publics
- Des articles pour les journaux communaux et communautaires et un cahier pédagogique sur les permis de construire et déclarations de travaux adapté à la commune.

AXE 3

L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DES PROJETS

Avoir un architecte ou un paysagiste avec soi, découvrir et prendre en compte les qualités d'un site

- La poursuite des permanences de **conseil aux particuliers**.
- **L'appui des architectes et paysagistes conseillers** en amont et tout au long du projet avec **Chevreuse, Marly-le-Roi, Poigny-la-Forêt, La Queue-les-Yvelines, Saulx-Marchais, Triel-sur-Seine, Raizeux...**
- La participation aux **jurys de concours** de maîtrise d'œuvre.
- **Des séances de sensibilisation des habitants** à la qualité architecturale, urbaine et paysagère en collaboration avec les collectivités, pour que les citoyens soient acteurs de la vie communale et éviter d'éventuels recours.
- A la demande de l'Association des départements de l'axe Seine (Conseil départementaux du Val d'Oise, des Yvelines, des Hauts de Seine, de l'Eure, de Seine-Maritime et du Calvados), les 6 CAUE analysent et font des propositions sur le **paysage et l'aménagement des haltes fluviales** accueillant les croisiéristes, en partenariat avec les offices de tourisme et les intercommunalités. Dans les Yvelines, avec **Le Pecq, Conflans-Sainte-Honorine, Poissy** et **Mantes-la-Jolie**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentants des collectivités locales désignés par le Président du conseil départemental des Yvelines

Philippe BENASSAYA, conseiller départemental, maire de Bois d'Arcy
Marcelle GORGUES, conseillère départementale, maire de Port-Marly
Laurence TROCHU, conseillère départementale, conseillère municipale de Guyancourt

Karl OLIVE, conseiller départemental, maire de Poissy

Jean-Michel FOURGOUS, conseiller départemental, maire d'Elancourt
Elisabeth GUYARD, conseillère départementale, 1er maire adjoint de Fourqueux

Membres de droit représentant les services de l'Etat

Bruno CINOTTI, directeur départemental des territoires
Serge CLEMENT, directeur académique des services de l'éducation nationale des Yvelines
Paul TROUILLOUD, chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Représentants des professions concernées, désignés par le Préfet

Anne BOUCHE-FLOREN, architecte DESA et urbaniste OPQU
Daniel TARAVELLA, président de la fédération française du bâtiment Yvelines
Henry CHESNOT, architecte
Pierre-Etienne MINY, président du syndicat des architectes des Yvelines

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Yann FRADIN, directeur général de l'association Espaces
Vincent PIVETEAU, directeur de l'école nationale supérieure de paysage - Versailles et Marseille

Membres élus par l'assemblée générale

Samuel JOLIVET, directeur de l'office pour les insectes et leur environnement
Claire LEBERT, directrice des projets 78 à l'EPA Paris-Saclay
Christine TOUSSAINT DU WAST, conseillère municipale déléguée à l'urbanisme des Mesnuls
Jacques PIQUET, maire adjoint de Rambouillet délégué à l'urbanisme
Philippe NOYER, maire adjoint chargé de l'urbanisme à Rocquencourt

Représentant du personnel du CAUE 78, avec voix consultative

Pascale d'ANFRAY-LEGENDRE, architecte urbaniste conseiller

Les membres du bureau

Philippe BENASSAYA, président
Laurence TROCHU, vice-présidente
Marcelle GORGUES, vice-présidente
Philippe NOYER, trésorier
Paul TROUILLOUD, secrétaire
Henry CHESNOT, vice-président
Vincent PIVETEAU, vice-président

LES ADHÉRENTS

Communes Achères, Adainville, Allainville-aux-Bois, Andrésey, Beynes, Boinville-en-Mantois, Boinville-le-Gaillard, Boinvilliers, Bois d'Arcy, Châteaufort, Chatou, Le Chesnay, Choisel, Clairefontaine, Dammartin-en-Serve, Fontenay-le-Fleury, Grosrouvre, Hermeray, Houilles, La Celle-Saint-Cloud, La Queue-lez-Yvelines, Le Port-Marly, Les Loges-en-Josas, Les Mesnuls, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Marly-le-Roi, Méré, Mézy-sur-Seine, Morainvilliers, Les Mureaux, Neauphle-le-Vieux, Noisy-le-Roi, Orgerus, Orphin, Orsonville, Paray-Douaville, Poigny-la-Forêt, Poissy, Raizeux, Rambouillet, Rocquencourt, Rolleboise, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Cyr-l'Ecole, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Lambert-des-Bois, Saulx-Marchais, Sonchamp, Tacoignières, Triel-sur-Seine, Vélizy-Villacoublay, Verneuil-sur-Seine, Versailles, Villennes sur Seine, Viroflay

Intercommunalités CU GPS&O (communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise), communauté de communes Gally-Mauldre, CA SQY (communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Structures EPAPS (Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay), Ingénier'Y

Bailleurs Immobilière 3F

Associations ALEC SQY (agence locale de l'énergie et du climat de Saint-Quentin-en-Yvelines), association Espaces, CADEB (collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson), OPIE (Office pour les insectes et leur environnement), Richebourg Patrimoine et nature, Vieilles maisons françaises, Cassiopée, Maisons Paysannes de France, Energie solidaires

Particuliers et professionnels Philippe AVICE, Anne BOUCHE-FLOREN, Gilles CANARD, Henry CHESNOT, Brigitte FONTAINE, Françoise GAULTIER, GILSON & Associés, Catherine GONNEAU, Juliette VERNEREY.